



YANN BOMPARD
Maire

Orange, le 6 septembre 2022

à

**Mesdames et Messieurs les
Conseillers Municipaux**

==*==*==*==*==*==*==*

Direction des Affaires Juridiques

Téléphone : 04.90.51.42.21

E mail : conseil-municipal@ville-orange.fr

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine séance publique du Conseil Municipal d'Orange, dont vous êtes membres, aura lieu le :

MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 A 9 H 00
A l'espace Daudet

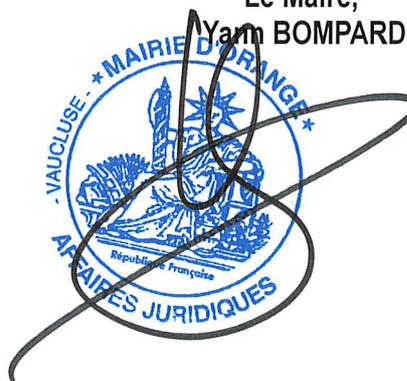
en vue de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Pour votre complète information, les notes explicatives de synthèse sur les affaires soumises à délibération sont annexées à la présente convocation.

Vous en souhaitant bonne réception, et comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Yann BOMPARD



ORDRE DU JOUR

- Mise à disposition d'agents de la ville d'Orange auprès de la Communauté des Communes du Pays Réuni d'Orange,
- Décisions prises par M. Le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,
- Approbation du procès-verbal sommaire de la séance du Conseil municipal du 7 juin 2022.

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

1. Changement dénomination l'EPCI CCPRO
2. Budget annexe Transport – Régularisation de la délibération 2021-459 du 4 octobre 2021 – Transfert de compétence entre la ville d'Orange et la CCPRO – Mise à disposition de l'actif
3. Budget Principal ville d'Orange – Exercice 2022 – Décision modificative n°2
4. Garantie d'emprunt : Attribution d'une garantie d'emprunt à « UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE » pour la construction de 34 logements collectifs Les Bastides du lac à Orange auprès de la Caisse des Dépôts et consignations – Contrat de prêt n°126125
5. Budget principal ville d'Orange – Restitution de véhicule par la CCPRO à la Commune d'Orange
6. Occupation du domaine public – Exonération sur les redevances d'occupation du domaine public des commerçants de la place Clémenceau pour travaux importants

Rapporteur : Denis SABON

7. aménagement de la digue de l'Aygues Rive Gauche - Acquisition des parcelles cadastrées section S n° 206 et 302 sises lieudit « La Croix Rouge »
8. Convention d'intervention foncière SAFER PACA – acquisition de la parcelle cadastrée section BB n° 126 sise lieudit des Paquerettes
9. Redynamisation du centre-ville - aliénation de gré à gré de l'immeuble cadastre section BO n° 6 et 7 sis rue Auguste Lacour au profit de monsieur et madame David CLUCHIER
10. Aliénation de gré à gré de la parcelle cadastrée section AL n°296 sise impasse des Lilas au profit de messieurs Nicolas MICHEL et Olivier BOUSCARLE
11. OAP n° 1 Coudoulet Habitat » au PLU : Aliénation de gré à gré de la parcelle cadastrée section I n° 2249 sise rue Yvonne Pertat au profit de la société TDSP
12. Redynamisation du centre-ville - aliénation de gré à gré des immeubles cadastres section BO n° 53, 55, 57, 309 (lot 2), 310 (lot 1) sis rue Victor Hugo, rue ancien hôtel de ville et boulevard Edouard Daladier au profit de monsieur Stéphane DA SILVA.
13. Propriété communale cadastrée section AS – Chemin rural n°E20 sis « Costières du Coudoulet » - Convention de servitude au profit de la société « Réseau de Transport d'Electricité » RTE
14. Aliénation de gré à gré d'un délaissé de voirie sis route de Jonquières au profit de la SCI de la Vignelaube
15. Aliénation de gré à gré d'un délaissé de voirie sis Chemin de la Croix Rouge au profit de la SCI MODAGOR
16. Aliénation de gré à gré d'un délaissé de terrain sis rue de Tahiti au profit de Madame et Monsieur Philippe GUERRINI

Rapporteur : Mme Marie-Thérèse GARMARD

17. Approbation de la restauration du tableau de Jules VARNIER, *Le Commandant d'Aymard arrêtant les massacres à Avignon en 1793*

Rapporteur : M. Jonathan ARGENSON

18. Organisation d'une foire thématique à l'occasion du mondial du saucisson en centre-ville d'Orange – Approbation du règlement intérieur

Rapporteur : Mme Marcelle ARSAC

19. Déplafonnement heures supplémentaires Police Municipale
20. Révision du tableau des effectifs du personnel arrêté au 1^{er} septembre 2022

Rapporteur : Mme Catherine GASPA

21. Attribution de subventions exceptionnelles à diverses associations